



Tamarindus indica L.

Fabaceae

Noms vernaculaires

Français : tamarinier

Mooré : pus tiiga

Lyele : solɔ



Médecine traditionnelle burkinabè

Les feuilles de tamarinier servent à la préparation du tô. Elles en favorisent la conservation.

La décoction des feuilles aide au soin des affections du foie et du diabète.

La pulpe des fruits soulage la constipation.



Botanique

Cet arbre, à l'écorce profondément striée et brun-foncé, peut atteindre 15 mètres de hauteur. Il a des feuilles composées de dix à dix-huit petites folioles, de couleur vert glauque. Ses petites fleurs jaunes, panachées de rouge, donnent des gousses marron de 5 à 15 cm de long, contenant des graines brillantes protégées par une pulpe acidulée.

Le tamarinier est originaire d'Afrique tropicale.

Sa culture en Asie est tellement ancienne que son nom qui provient de l'arabe tamar hindi signifie datte indienne.

Usages thérapeutiques et posologie

Parties utilisées : feuille, pulpe du fruit.

La décoction de 40 grammes de feuilles par litre d'eau (au maximum) sert au traitement des problèmes hépatiques et de la jaunisse chez l'adulte.

La pulpe rentre dans le traitement de la constipation, des infections urinaires et des rhumatismes.

Il convient d'en consommer 2 grammes par année d'âge à partir de l'âge de 3 ans en ne dépassant pas 50 grammes par jour.

Propriétés pharmacologiques

L'écorce de l'arbre est anti-ulcéreuse, antibactérienne et cicatrisante.

Les feuilles sont bonnes pour le foie, antibactériennes et antioxydantes.

La pulpe du fruit est laxative et diurétique. Elle a aussi des propriétés antiseptiques urinaires et antifongiques.

Toxicité

La consommation de la pulpe ne présente aucune toxicité. Par contre, il convient de ne pas dépasser les doses de feuilles préconisées.

